



Mercredi 21.12.11 | 44e année | No 33

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

### L'édito



## Respect et humanité

Cette année, nous allons fêter Noël en petite famille. Nous avons choisi de nous offrir des arbres, pas coupés, pas en pot, mais en forêt. Chacun-e de nous va parrainer un arbre pour qu'il puisse vivre tout son cycle de vie. La nuit de Noël, nous irons admirer ces majestés silencieuses, les saluer avec le respect qu'elles méritent.

Certains regretteront peut-être les planches qu'on ne récoltera pas ou encore la surface où l'on pourrait construire une villa. Et pourtant, nous avons besoin de toute la forêt!

Dans un écosystème en bonne santé, tous ses membres ont leur place, leur rôle et le droit d'exister. Dans une forêt, il y a des êtres tout petits, mais ô combien nécessaires pour l'ensemble. Il y en a aussi des maigrichons, car la semence est tombée à un endroit à l'ombre, mais ils sont quand même utiles.

Dans la société humaine, nous avons aussi besoin de petites mains sans lesquelles rien ne fonctionnerait. Saluons-les avec le même respect que les Grands. Mais faut-il des membres «à l'ombre»? Il y en a, ne l'ignorons pas!

Par rapport aux arbres, nous avons le grand avantage de pouvoir nous déplacer pour chercher de meilleures conditions. Notre société humaine se doit de réduire les «mauvais endroits» pour se développer et d'offrir des solutions aux moins chanceux. Au nom de l'humanité, ils méritent aussi notre respect!

C'est dans cet esprit que je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

*Christine Gaillard  
Directrice de la santé, des affaires sociales,  
de la jeunesse et de l'intégration*



Si la météo le permet, Noël se fêtera sans bâche et échafaudage à la Collégiale.

## Une fête au grand cœur

**Il y a mille façons de fêter Noël! Solidarité et convivialité sont les maîtres-mots du réveillon organisé depuis près de vingt ans à l'Hôtel de Ville par l'association «Noël autrement». Les portes du péristyle sont ouvertes sans interruption du 24 décembre à 15 heures au 25 décembre à 20 heures. N'hésitez pas à les pousser.**

«Noël autrement», c'est une fête où chacun peut, en permanence, venir se restaurer gratuitement, trouver un peu de chaleur humaine, discuter et passer un moment convivial. De nombreuses animations sont proposées au fil des heures, tant pour les adultes que les enfants. On dit même que le père

Noël viendra le 25 décembre avec sa hotte remplie de cadeaux.

La manifestation répond indiscutablement à un besoin. Ces dernières années, entre 1500 et 2000 personnes sont venues seules, en famille ou entre amis, partager ce moment particulier de l'année à l'Hôtel de Ville. Des gens de tous âges, de toutes origines et conditions sociales. La fête est en effet ouverte à chacun. Bien qu'elle ait lieu à Neuchâtel, elle n'est pas réservée aux seuls habitants de la commune.

### Large soutien

Si la manifestation se perpétue au fil des ans, c'est avant tout parce qu'elle peut compter sur le soutien des

autorités communales, sur la générosité des commerçants, entreprises et restaurateurs de la place et sur les dons de particuliers. De nombreux bénévoles offrent par ailleurs un peu de leur temps pour la réussite de la fête: en tenant le buffet, en prêtant une oreille attentive aux personnes seules ou en proposant une animation.

Cette année, «Noël autrement» cherche encore quelques bénévoles, ainsi qu'une ou deux animations. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les organisateurs via le site internet de l'association [www.noelautrement.org](http://www.noelautrement.org) ou par téléphone au 078 911 69 95. Les dons peuvent être adressés sur le compte de chèques postaux 20-5557-4. (ab)



3

**La traditionnelle réception en l'honneur des nouveaux citoyens a réuni de nombreux jeunes.**



3

**Plus besoin de monnaie pour les parkings des Piscines et de Panespo grâce à une carte à prépaiement.**



16

**Le nouvel évêque du diocèse, Mgr Charles Morerod, a célébré dimanche la messe à Neuchâtel.**

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

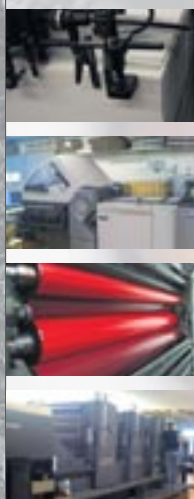
**Tél. 032 721 19 31**

**24 h sur 24**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch

  
imprimerie  
messeiller sa



L'image  
de votre entreprise  
passe par notre  
technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96  
Téléfax 032 724 19 37 • [www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch) • [admin@messeiller.ch](mailto:admin@messeiller.ch)

**Dans ce numéro**

**Concert loufoque**

Course alla Turque, match Beethoven-Chagaev ou encore Concerto pour deux conseillers d'Etat à la flûte et à la grosse caisse : la Société de Musique de Neuchâtel propose un joyeux mélange des genres vendredi et samedi au Temple du Bas.

**Page 4**

**L'actualité en revue**

«La Revue fait son cirque» plantera son chapiteau du 27 décembre au 15 janvier sur la pelouse du stade de la Maladière, pour une relecture au vitriol de l'actualité 2011 par les meilleurs humoristes romands.

**Page 5**

**La Collégiale enlève le haut**

Le chantier de la Collégiale a connu une première avancée avec la fin de la restauration des flèches de l'édifice. Les bâches et échafaudages qui les masquaient seront retirés, si la météo le permet, d'ici la fin de l'année.

**Page 9**



**La foi sur internet**

Le nouvel évêque du diocèse de Lausanne, Fribourg et Genève, Mgr Charles Morerod, était à Neuchâtel dimanche. Rencontre avec un homme plein d'humour et d'esprit, qui veut ouvrir un espace de dialogue sur le site internet du diocèse.

**Page 16**

**Prochaine parution**

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 11 janvier 2012.

**Les autorités communales fêtent les nouveaux citoyens**



De gauche à droite: Alain Ribaux, président de la Ville de Neuchâtel, Alice Grandjean, nouvelle citoyenne et Laurent Deshusses, comédien.

**Un pas vers la liberté**

Le Conseil communal in corpore et le président du Conseil général, Thomas Facchinetti, ont récemment célébré les jeunes qui ont atteint leur majorité de 18 ans. A la suite du discours du président de la Ville, Alain Ribaux, c'est Alice Grandjean, 18 ans, qui s'est exprimée au nom des nouveaux citoyens. Elle a notamment relevé les responsabilités qui incombent aux jeunes devenus adultes. Réunis au Théâtre du Passage, les autorités communales et leurs invités ont assisté à un extrait du spectacle du comédien Laurent Deshusses. Ils ont prolongé la soirée par un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire.



**« Il va falloir apprendre à vivre par nous-mêmes, à vivre avec une certaine liberté dont les conséquences peuvent parfois être lourdes à supporter. N'ayons pas peur pour autant de prendre les choses en mains. »**



**« Nous ne vivons qu'une fois, nous n'aurons qu'une seule fois 18 ans, alors profitons-en. »**

**« Que vos rêves soient assez grands pour que vous ne les perdiez pas de vue lorsque vous les poursuivrez. »**

Alice Grandjean



Concerts humoristiques au Temple du Bas

# Humoristique et délirant

Fusion du Haut et du Bas, match Beethoven-Chagaev ou encore Concerto de conseillers d'Etat: la Société de Musique de Neuchâtel propose un joyeux mélange des genres, orchestré par Guy Bovet, pour marquer la fin d'année. Mis en scène par François Rochaix, ce concert humoristique sera présenté vendredi 23 décembre à 20 heures et samedi 24 décembre à 11 heures au Temple du Bas, rebaptisé «Sanctuaire de la chaussette» pour l'occasion.

«Il s'agit d'un concert où l'on se moque de la musique classique par la musique classique», indique Guy Bovet, président de la Société de Musique de Neuchâtel. Le projet d'un concert humoristique n'est pas nouveau: en 1988 déjà, la société a présenté un «Concert de Musique» mêlant le genre classique aux histoires drôles.

## Des artistes de marque

Le concert s'ouvrira avec la 9<sup>e</sup> Symphonie de Beethoven. Un chœur qui ne veut pas chanter et des musiciens qui n'en font qu'à leur tête: le cocktail réserve de gros éclats de rire. Outre la présence du Chœur Da Chiachera, le concert comptera également sur la participation de trois solistes vocaux de marque: Brigitte Hool, Frédéric Gindraux et Philippe Huttenlocher. Ils seront accompagnés par l'Orchestre symphonique Haddock composé d'instruments à vent, de cuivres et de cordes. «Cette formation a spécialement été

créée pour l'événement. Elle n'est pas permanente», précise Guy Bovet. Les différents morceaux seront ponctués de blagues, à commencer par le pianiste qui aura recours à plusieurs stratagèmes cocasses pour ouvrir son instrument.

## Des politiciens musiciens

Les spectateurs pourront se délecter d'une course de vitesse des pianistes. Ces derniers interpréteront la Marche turque de Mozart le plus rapidement possible sous l'œil attentif d'un juge confortablement installé dans une chaise haute d'arbitre de tennis. Le Concerto de conseillers d'Etat constituera le point d'orgue du concert. Le public aura l'occasion d'applaudir Jean Studer à la flûte à bec et Thierry Grosjean à la grosse caisse. Guy Bovet a également écrit une cantate en l'honneur des festivités du Millénaire. Elle s'inspire de discours de plusieurs politiciens de la région dont Françoise Jeanneret, Daniel Perdriat et Yvan Perrin. «J'ai fait une demande à la Chancellerie communale pour obtenir, avec autorisation des intervenants, les discours prononcés à l'occasion du Millénaire», commente l'organiste. La Société de Musique a prévu un final en apothéose: les spectateurs auront droit à une surprise... (ak)

**Grand concert loufoque: vendredi 23 décembre à 20 heures et samedi 24 décembre à 11 heures au Temple du Bas. Prix (catégories A et B): 40 et 20 francs. Réservation auprès de la billetterie du Passage au 032 717 79 07.**



Les conseillers d'Etat, Jean Studer et Thierry Grosjean, participeront aux concerts humoristiques de la Société de Musique de Neuchâtel. • Photo: sp



Agenda culturel

## Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), sa sur rendez-vous, di fermé.

Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

**La Bibliothèque sera fermée du vendredi 23 décembre à midi au lundi 26 décembre toute la journée. Réouverture mardi 27 décembre selon l'horaire habituel.**

**La Bibliothèque sera fermée du vendredi 30 décembre à midi au lundi 2 janvier 2012 toute la journée. Réouverture mardi 3 janvier 2012 selon l'horaire habituel.**



**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Jusqu'au 12 février 2012, exposition «Confrontations – Tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 8 janvier 2012, exposition «Tell, l'assassin...».

Dimanche 8 janvier 2012 à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 10 janvier 2012 à 18h30, exposition «Confrontations». Visite commentée pour Arthis, et ouverte au public, par Walter Tschopp.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février 2012, exposition «Ultimitem». Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'art Neuchâtel CAN** (rue des Moulins 37), jusqu'au 22 décembre, exposition «Du désert et des oasis», Rebecca Bournigault et Jean-Baptiste Ganne. Ouvert me-di de 14 à 18h,

jeudi de 14 à 20h.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), ouvert me-di de 11 à 17h. [www.cdn.ch](http://www.cdn.ch)

Le Centre Dürrenmatt sera fermé au public du mercredi 21 décembre au dimanche 22 janvier 2012, en raison de divers travaux d'entretien du bâtiment. Réouverture, mercredi 25 janvier 2012 à 11h.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Pierre Edouard, sculptures, dessins, gravures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 23 décembre, exposition «Entre les deux mon cœur balance...» de Gianni Bucher et Anouk Pittet. Ouvert ma de 14 à 18h, me-sa de 9 à 12h et de 14 à 18h.



L'actualité culturelle

## Sir Colin aux Patinoires



Soirée blanche à l'image du temps aux Patinoires du littoral le 31 décembre avec le célèbre Dj zurichois Sir Colin! Une méga-teuf de folie pour bien commencer l'année avec dix styles de musique différents et autant d'ambiances particulières. Pour les jeunes (dès 16 ans) et les moins jeunes qui regrettent la disparition de la Rotonde et aiment faire la fête toute la nuit en bonne compagnie et au milieu de beaucoup de monde. Ouverture des portes à 21h45. Prélocation fortement conseillée.

## Créas-Neuch au péristyle

Créas-Neuch organise durant l'après-midi du 31 décembre au péristyle de l'Hôtel de Ville des ateliers interactifs et un buffet pour les enfants. Au menu, de la calligraphie chinoise, de la peinture, des contes et du mouvement, le tout gratuitement. En soirée, soit dès 19 heures et jusqu'à 23 heures, un beau buffet multiculturel préparé par des restaurateurs de la ville attend petits et grands. Le tout sur fond de rock, de reggae, de jazz, de blues et de danse! Entrée le soir: Fr. 10.-!

## La Case fait les Fêtes

Toujours présente durant les Fêtes, la Case à chocs propose une black-disco pour la nuit de Noël avec Pharao Black Magic. Funk, soul, black music et beaucoup d'autres bons sons samedi 24 décembre dès 23 heures. Entrée:

Fr. 5.- avant minuit puis Fr. 10.-. La Case remet le couvert le 31 pour une soirée de Réveillon tous styles. Idéal pour faire la fête, remuer, arroser, célébrer, rigoler et franchir le cap de l'An nouveau sans prise de tête! Avec de l'électro, des hits des années 80, du funk, de la nu disco, de la house, de la deep house, de la techno, du dubstep et du uk-funky. Ouverture des portes à 23 heures. Entrée: Fr. 10.- avant 23 heures, Fr. 20.- dès 23 heures.

## Le pèlerinage de la rose

Les Concerts de la Collégiale offrent aux mélomanes un superbe concert de Noël avec «Le pèlerinage de la rose» de Robert Schumann. Cet oratorio pour solistes, chœurs et orchestre d'après un conte de Moritz Horn sera interprété par l'Orchestre symphonique du Jura dirigé par Facundo Agudin et la Cie Opera Obliqua de

Moutier. Titulaire des orgues de la Collégiale, Simon Peguiron interprétera également lors de ce concert un concerto pour orgue de Haendel.

**Collégiale, dimanche 25 décembre, 17 heures.**

## Damien Savoy à la Collégiale

Titulaire des orgues de la basilique Notre-Dame, Damien Savoy montera vendredi soir sur la colline pour interpréter sur le magnifique instrument de la Collégiale des pastorales pour la Nativité. Au programme notamment: Les bergers (extrait de la Nativité du Seigneur) d'Olivier Messiaen, la Pastorale de César Franck.

**Collégiale, vendredi 30 décembre, 18h30, entrée libre, collecte.**

Chronique culturelle



## De beaux moments

Au moment de tirer le rideau sur 2011, un coup d'œil dans le rétroviseur s'impose. Ce millésime millénaire fut riche de milliers de petites flammes comme autant d'émotions allumées dans une cité devenue d'un seul coup plus chaleureuse. Antigone a éveillé nos consciences tandis que des fenêtres se mettaient à parler! Le Jardin anglais animé d'un souffle fantastique, les Jeunes-Rives transfigurées par Ayo, Catherine Ringer et Brigitte Hool, le Collège latin tordu de frayeur, le Palais DuPeyrou qui se raconte, la place des Halles qui se colorise et se met à danser... Que de beaux moments pour une année exceptionnelle dont la fin pourrait inciter à la nostalgie! Nulle raison cependant de déprimer car 2012 s'annonce tout aussi passionnante avec le tricentenaire de la naissance de Rousseau, les merveilleux automates Jaquet-Droz, le Festival choral international et des dizaines d'autres manifestations qui font la richesse de notre ville! La culture a indéniablement de beaux jours devant elle à Neuchâtel et ce d'autant plus si le Conseil général confirme le 16 janvier prochain le Conseil communal dans son intention de la soutenir encore davantage.

Patrice Neuenschwander

« La Revue fait son cirque » plantera prochainement son chapiteau au stade de la Maladière

# Un humour au vitriol

Après une première série de représentations à Saxon (VS), c'est désormais à Neuchâtel que la Revue « fera son cirque » du 27 décembre 2011 au 15 janvier 2012. Sous un chapiteau de mille places monté sur la pelouse du stade de la Maladière, les meilleurs humoristes romands - les Neuchâtelois Cuche et Barbezat, les Valaisans Yann Lambiel, Frédéric Recrosio, Sandrine Viglino et Jean-Louis Droz ainsi que le Lausannois Karim Slama - passeront à la moulinette l'actualité neuchâteloise, suisse et internationale.

DSK, Bulat Chagaev ou Roger Federer: tout le monde en prend pour son grade dans cette revue, née sous l'impulsion du plus célèbre duo comique neuchâtelois. « Avec Cuche, nous avons monté onze revues à Neuchâtel jusqu'en 2007. Depuis, il y a eu les affaires Garbani, Hainard, la reprise du FC Xamax... et on a eu envie de reprendre du service », expliquait Jean-Luc Barbezat en mai dernier.

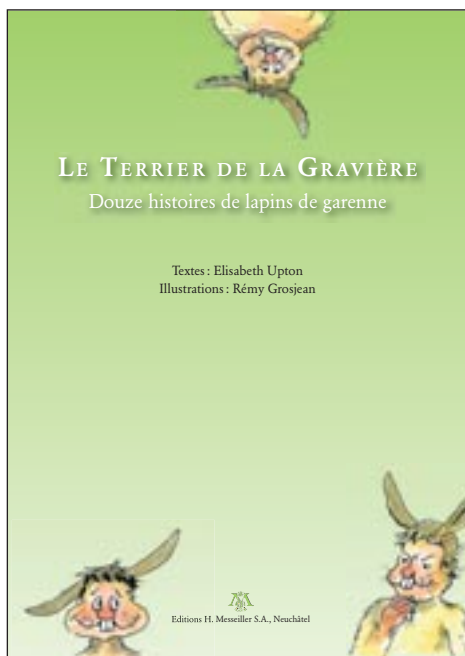


L'actualité 2011 revisitée par la fine fleur de l'humour romand dès mardi prochain au stade de la Maladière. • Photo: sp

En apprenant le projet des deux acolytes, l'imitateur Yann Lambiel, qui rêvait depuis longtemps d'une revue valaisanne, saute sur l'occasion.

Ainsi naquit cette revue unique en son genre, qui comporte un tronc commun et une partie « couleur locale » avec un invité vedette dans chaque canton: le patineur Stéphane Lambiel en Valais et la chanteuse Cindy Santos à Neuchâtel, célèbre pour sa participation au télé-crochet français « Nouvelle Star » en 2006. Cynisme, 4<sup>e</sup> degré, comique de répétition, imitations: tous les ficelles de l'humour sont tirées dans ce spectacle où, comme au cirque, les numéros s'enchaînent à un rythme soutenu. L'entrée coûte entre 64 et 75 francs.

**« La Revue fait son cirque », du 27 décembre au 15 janvier, à 20 heures du mardi au vendredi, à 18 et 21 heures le samedi et à 18 heures le dimanche. Les billets sont disponibles dans tous les points de vente Starticket (gare, poste, Coop et Manor), par internet sur [www.starticket.ch](http://www.starticket.ch) et [www.la-revue.ch](http://www.la-revue.ch) ainsi que par téléphone au 0900 325 325.**



Textes d'Elisabeth Upton  
Illustrations de Rémy Grosjean

## Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

20.-

COFFRET

58.-



### Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)

..... ex. de l'ouvrage «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. du coffret «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_



Les forêts de Neuchâtel, mille ans d'histoire

# La forêt de la Révolution à nos jours



Cette gravure de 1864 est tirée du Véritable Messager boîteux de Neuchâtel. Il s'agit d'une reconstitution fidèle des hauts des gorges de l'Aare quatre ans après la mise en fonction du chemin de fer. Les forêts ont disparu.

Dans le canton de Neuchâtel, l'utilisation du bois pour l'industrie remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les forêts souffrent de cette situation, particulièrement dans le Val-de-Travers dont les coteaux sont pratiquement dépourvus d'arbres près des villages. A partir de 1830, les déboisements augmentent encore sous l'effet de la révolution industrielle.

## L'arrivée du chemin de fer

Les innovations techniques permettent un développement spectaculaire du commerce et, pour faciliter les échanges, les voies de communication sont améliorées. Le chemin de fer apparaît dans le canton de Neuchâtel en 1859-1860. Les forêts sont alors surexploitées autant pour la construction des traverses que comme combustible pour

la mise en mouvement du train à vapeur. A cette pression s'ajoute le danger des feux de forêt; les escarbilles qui s'échappent de la locomotive mettent parfois le feu aux broussailles des bords de voie ferrée. D'autres causes s'ajoutent à la surexploitation des forêts. La situation est si dramatique que les autorités cantonales décident d'agir en promulguant en 1869 la première loi

forestière cantonale, suivie sept ans plus tard par la première loi forestière suisse.

## Une gestion des forêts multifonctionnelle

Les coupes rases sont désormais interdites et l'exploitation des bois se fait selon le principe du rendement soutenu: «On ne prélève par année que la quantité de bois que la forêt produit.» Assez rapidement, dans les bois de résineux du canton de Neuchâtel, ce développement durable avant l'heure, s'accompagne d'une gestion sylvicole qui mélange dans un même peuplement des arbres d'âges très différents. La forêt se régénère durant tout le vingtième siècle, parallèlement à la mutation de la société qui offre plus de loisirs à la population. En 1996, une nouvelle loi cantonale sur les forêts est votée par le Grand Conseil. Elle reconnaît quatre fonctions principales: la protection contre les dangers naturels, la production de bois, un espace de loisirs et de conservation de la biodiversité. La réserve du Bois-de-l'hôpital, créée en 2002, est un bon exemple de cette gestion multifonctionnelle qui permet de favoriser la flore et la faune, tout en continuant à produire du bois de chêne d'excellente qualité.

*Blaise Mulhauser  
Muséum d'histoire naturelle et Jardin  
botanique de Neuchâtel*



## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Samedi 31 décembre: fermeture à 18h (sortie de l'eau à 17h30)

Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2012: piscine fermée toute la journée.

Dimanche 8 janvier dès 18h (sortie de l'eau à 17h30), fermeture pour travaux annuels jusqu'au dimanche 22 janvier à 9h.

ve: 9h30-11h45/13h45-15h45 public, 14h45-15h45 hockey libre.

sa: 13h45-16h public.

di: -

lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.

ma: 9h-11h45/13h45-16h45 public, 9h-11h45/13h45-16h15 hockey libre.

me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

## Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h; adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, halle A, salle N° 3, 4<sup>e</sup> étage.

Contacteur le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

## Amis-Gym Neuchâtel (dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h30, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel

Contacteur la présidence: tél. 032 841 28 49.



## La Ville sportive

### Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

### Horaires durant les fêtes

Samedi 24 décembre: fermeture à 18h (sortie de l'eau à 17h30)

Dimanche 25 décembre: piscine fermée toute la journée

### Hockey sur glace

#### Patinoires du Littoral

Mercredi 21 décembre, 18h45, HC Neuchâtel-Futur-HC Franches-Montagnes, minis A.

#### Patinoires du Littoral

(du 22 au 28 décembre)

#### Piste principale

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 15h-15h45 hockey libre.

#### Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

ve: 9h30-11h45/14h45-16h15, 20h-22h public.

sa: 13h45-16h public.

di: -



La Police propose de nouvelles prestations pour les utilisateurs des parkings des Piscines et de Panespo

# Accès aux parkings facilité

Pas assez de monnaie pour payer le parking: la Police de la Ville de Neuchâtel a trouvé la solution. Les utilisateurs des parkings des Piscines et de Panespo ont désormais la possibilité de se procurer une carte d'accès à prépaiement. Elle est disponible moyennant une caution de 20 francs auprès du poste de la Police communale.

Cette mesure vise à faciliter l'accès des utilisateurs aux parkings publics et payants munis de barrières. Elle concerne exclusivement les parkings des Piscines au Nid-du-Crô et de

Panespo situé à proximité des Patinoires du littoral. «Nous avons reçu

« Le prix du stationnement est automatiquement débité de la carte »

plusieurs demandes de la part d'utilisateurs qui ne souhaitent pas régler de petits montants avec leur carte de crédit», précise Pierre Hobi, adjudant du Corps de Police de la Ville de

Neuchâtel.

## Carte rechargeable

Devant la barrière du parking, l'utilisateur brandit sa carte à prépaiement vers l'appareil sans l'y introduire. La recharge de la carte peut s'effectuer dans les différentes caisses des parkings. La somme de la carte ne peut pas dépasser 200 francs. Lors de sa sortie du parking, l'utilisateur présente à nouveau son sésame devant l'appareil. Si le solde est insuffisant les barrières ne se lèvent pas. Le montant disponible s'affiche à l'entrée comme à la sortie du parking. Le prix du stationnement est automatiquement débité de la carte. Une marche à suivre illustrée et détaillée figure sur [www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch). Les utilisateurs peuvent obtenir la carte à prépaiement auprès du poste de police du faubourg de l'Hôpital 6 en s'acquittant d'une caution de 20 francs. Lorsque l'utilisateur rend sa carte à la réception du poste de police, ce montant lui est remboursé. En cas de perte, la somme n'est pas restituée.

## Places gratuites pour les pendulaires

«Les pendulaires peuvent stationner gratuitement sur les parkings répartis à l'est, à l'ouest et au nord de la ville pour autant qu'ils possèdent un abonnement général

CFF ou un abonnement Onde verte», rappelle Pierre Hobi. En effet, la 3<sup>e</sup> étape du plan de stationnement a notamment pour but d'inciter les automobilistes à emprunter les transports publics. Le parking des Piscines fait également office de P+R, selon les conditions détaillées sur le site Internet de la police

Les résidents ont la possibilité de se procurer une vignette de stationnement illimité à renouveler chaque année

communale. Par ailleurs, les résidents ont la possibilité de se procurer une vignette de stationnement illimité à renouveler chaque année. Les entreprises et les pendulaires dynamiques peuvent également l'obtenir à condition que le véhicule soit indispensable à l'exercice de leur fonction. Ce sésame leur permet notamment de se garer en zone bleue. Les formulaires de demande sont disponibles sur [www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch) ou auprès du poste de police. (ak)

## Déposer plainte avec l'aide d'Internet

Les personnes victimes de vols ou de la disparition de documents d'identité ont désormais la possibilité de déposer une pré-plainte sur le site internet de la Police de la Ville de Neuchâtel, [www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch). Le plaignant peut télécharger le formulaire en ligne et le remplir calmement à son domicile. Cette préannonce permettra aux agents de police de préparer le document officiel de plainte. Ce dernier ne possèdera de valeur juridique qu'une fois muni d'une signature. Un agent de

police convoquera le plaignant ou son représentant légal pour signer la plainte. Ce procédé de pré-plainte ne s'applique que dans les cas où l'auteur des méfaits est inconnu. Dès le courant du mois de janvier 2012, de nouveaux formulaires seront mis en ligne sur [www.policeneuchatel.ch](http://www.policeneuchatel.ch) pour le traitement des dommages à la propriété et des éléments similaires. Dans les cas complexes, le plaignant sera invité à participer à un entretien avec un agent spécialisé. (ak)

Cette nouvelle carte à prépaiement facilite l'accès aux parkings des Piscines et de Panespo.



Les travaux de restauration des flèches

# La Collégiale

Les flèches jumelles de la Collégiale font peau neuve. La partie supérieure des échafaudages devait disparaître lundi dernier. Pour des raisons météorologiques, l'opération devrait être repoussée à janvier 2012. Les banderoles du Millénaire, elles, seront enlevées avant la fin de l'année. En chantier depuis le printemps 2011, l'édifice subira encore de nombreuses interventions sur sa partie inférieure dans le courant 2012.

Les travaux de conservation-restauration des façades de la Collégiale n'ont commencé qu'en février 2011, soit huit mois après l'aval du Conseil général. «Un recours au Tribunal fédéral ayant été déposé par le consortium débouté, la Haute Cour a définitivement donné raison au pouvoir adjudicateur en octobre et a ainsi clos la procédure», indique la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.





Durant la saison 2011, les prêts de vélos de Neuchâtelroule ont augmenté de 3000 unités par rapport à 2010. • Photo: sp

de la Collégiale sont terminés

# e tombe la robe

ronnement dans son communiqué. Les coûts engendrés par ce contre-temps juridique sont à l'étude.

### Retard dans les travaux

Suite à ces complications juridiques, les travaux ont pris du retard. «Les spécialistes et maîtres d'état ont mis bouchée double depuis le printemps», précise la Direction de l'urbanisme et de l'environnement. Les spécialistes de conservation-restauration ont récemment terminé leurs travaux sur les flèches jumelles de la Collégiale. Le démontage de la partie supérieure des échafaudages devait intervenir lundi 19 décembre. Au vu du mauvais temps, l'opération a été repoussée au mercredi 21 décembre. Si les travaux n'ont pas pu commencer à cette date, ils auront lieu dans le courant du mois de janvier 2012. Les banderoles du Millénaire seront quant

à elles retirées des façades du bâtiment encore cette année.

### En visite sur les échafaudages

Durant les festivités du Millénaire, pas moins de 2200 personnes ont participé au projet «Visiter la Collégiale autrement». De mai à octobre, la Ville de Neuchâtel a mis sur pied une série de visites commentées en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites ainsi que les mandataires spécialisés. L'équipe de guides a proposé environ 140 visites du chantier de restauration de la Collégiale. Les plus courageux ont même eu l'opportunité de s'aventurer sur les échafaudages et de grimper dans les hauteurs du monument. «Visiter la Collégiale autrement, c'était aussi voir la ville autrement: un vrai cadeau offert à la population pour le Millénaire de Neuchâtel», souligne

la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.

### Suite des opérations

Les travaux de conservation-restauration des façades se poursuivront durant 2012. Après les flèches, les conservateurs-restaurateurs s'attaqueront à la partie inférieure des tours et au chevet du monument. Ils se dirigeront ensuite vers l'ouest, sur la nef centrale et les bas-côtés. En parallèle, des interventions auront lieu sur le cloître. La fin des travaux de la première étape, qui concerne l'enveloppe extérieure du bâtiment, est prévue pour 2013. Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel et le Grand Conseil seront saisis de demandes de crédit concernant la restauration intérieure de la Collégiale en 2013 également, conclut la Direction de l'urbanisme et de l'environnement. (ak)



### Ça roule!

Neuchâtelroule achève sa 7<sup>e</sup> saison avec un bilan plus que satisfaisant. Du 4 avril au 30 octobre 2011, les prêts de vélos ont augmenté de près de 3000 sorties par rapport à 2010, passant de 13'276 prêts à 16'230. Les cartes de fidélité, qui permettent d'emprunter ou de réserver gratuitement le matériel de Neuchâtelroule, ont remporté un franc succès. Pas moins de 636 cartes ont trouvé preneurs sur toute la saison. Petit bémol: la station Xamax, située à proximité du Nid-du-Crô, ne totalise que 15% des prêts pour 2011. Pour 2012, l'organisation du service sera remaniée. Neuchâtelroule prévoit de proposer davantage de matériel dans une seule et unique station au Port. La station Xamax, elle, devrait fermer ses portes. Au vu de la croissance de la demande, plusieurs pistes sont à l'étude dont un système de vélos en libre-service. Rendez-vous le 2 avril 2012 pour l'ouverture de la huitième saison de Neuchâtelroule! (ak)

# Les groupes politiques s'expriment

## Groupe PLR

**Alexandre Brodard :** «Voilà presque 70 ans que la subvention en argent que touchent les paroisses des Eglises reconnues d'utilité publique n'a pas été indexée en ville de Neuchâtel. En chiffres réels, cela signifie que celles-ci touchent aujourd'hui cinq fois moins environ qu'au début des années 1940.

Les actions sociales et humaines que les paroisses de la ville ont réalisées depuis lors et qu'elles réalisent encore aujourd'hui sont pourtant très nombreuses (p. ex. création et soutien de Caritas, du CSP, du vestiaire de l'entraide; visite des prisonniers, des malades, des personnes en fin de vie; nombreuses récoltes de fonds pour des causes spécifiques; rôle intégrateur des missions étrangères; mariages et enterrements; ...). Elles bénéficient à de nombreux habitants de la ville et servent largement l'intérêt public. En effet, toutes ces actions n'allègent pas uniquement le fardeau des personnes qui en bénéficient, elles allègent entre autres également celui de l'action sociale de la Ville.

À côté de l'engagement de nombreux bénévoles et professionnels, certaines structures sont nécessaires afin de permettre de telles actions. Et ces structures sont aujourd'hui en danger pour des raisons financières. La non-indexation de la contribution de la Ville depuis de si nombreuses années est l'une de ces raisons.

Le groupe PLR en est conscient et il soutiendra ainsi la proposition inscrite à l'ordre du jour du Conseil général visant à indexer partiellement cette contribution.

Avant de tourner définitivement la riche page politique de l'année 2011, le groupe libéral-radical profite encore de ces quelques lignes pour souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Noël et une belle année 2012!»

## Groupe socialiste

**Thomas Facchinetti :** «Fêter ou se morfondre à Noël?

Les fêtes de fin d'année, Noël et le Nouvel An, sont depuis fort longtemps diversement vécus par les uns et les autres, selon les circonstances de la vie, les joies et peines du moment ou encore selon les traditions et cultures en présence.

Le contexte contemporain a notablement évolué. La sécularisation avancée de la société, une prise



Photo: archives

de distance à l'égard des églises pour une part croissante des habitants, la diversification des attaches religieuses et l'émergence de confessions non chrétiennes contribuent à renforcer le rôle social et davantage laïc des fêtes de fin d'année plutôt que celui religieux.

La dimension commerciale de ces fêtes saute aussi aux yeux et d'aucuns dénoncent cela comme une perte de sens et de repères temporels, d'un point de vue religieux ou moral. Paradoxalement, même des commerçants entonnent le blues de Noël voyant la marche de leurs affaires fondre comme la neige dans certaines stations de ski en basse altitude, là par la désaffection d'une partie de la clientèle en raison de la concurrence, là pour des motifs de météo et de tendance climatique au réchauffement de la planète... Ajoutez-y la dose des éternels mécontents et de ceux qui sont vraiment mal, ici ou ailleurs dans le monde et l'on finit par se demander si la période de Noël et de Nouvel An c'est pour fêter ou se morfondre?

Laissons les sempiternels grincheux ronchonner et saisissons la période des fêtes de fin d'année comme une opportunité de renouer avec davantage de solidarité et de chaleur humaine, dans sa famille, son entourage ou avec d'autres. De

nombreuses associations sociales ou multiculturelles se mobilisent dans ce sens, avec simplicité et beaucoup d'engagement bénévole, à l'instar de celle qui depuis 1994 propose une manifestation phare en ville de Neuchâtel, «Noël autrement». Après un beau millénaire de la Ville intitulé «Neuchâtel autrement», poursuivons dans la foulée en 2012 vers un printemps citoyen de l'égalité et de la solidarité renforcée.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons à chacune et chacun, un Noël et Nouvel An... pas autrement que selon son cœur!»

## Groupe PopVertsSol

**Christian van Gessel :** «Le 22 avril 2010, le groupe PopVertsSol avait déposé un projet de règlement visant à abolir le système des rentes à vie des conseillers communaux. La Commission financière (CF) l'a étudié, et vient de rendre son rapport. A l'unanimité, la CF a approuvé le projet du groupe PopVertsSol, en ne suggérant que quelques amendements mineurs. Le nouveau règlement proposé présente les caractéristiques suivantes :

- abolition de la rente à vie pour les conseillers communaux sortants;
- instauration d'une indemnité de 8 à 18 mois de salaire pour un

sortant, afin de lui permettre de se réinsérer;

- prévoyance par le biais du 2<sup>e</sup> pilier comme pour tous les salariés.

Ce privilège digne de l'Ancien Régime consistant à verser à un conseiller communal sortant, quel que soit son âge, une rente à vie, sera peut-être bientôt supprimé. Au lieu de cela, afin de tenir compte de la situation exposée d'un tel poste, une indemnité de 8 à 18 mois de salaire lui sera versée, en fonction de l'âge et de l'ancienneté. Si le sortant retrouve du travail avant la fin du versement de cette indemnité, celle-ci sera réduite d'autant, voire supprimée s'il atteint l'âge de la retraite.

Afin de conserver une certaine attractivité de la charge, tout titulaire sera affilié à prévoyance.ne, avec un âge de la retraite fixé à 60 ans, comme les policiers par exemple, avec possibilité de retraite anticipée dès 55 ans. De plus, la Ville versera une part patronale supplémentaire jusqu'à ce que la somme de rachat maximale soit atteinte.

Le groupe PopVertsSol est donc persuadé que la solution qu'il a proposée est raisonnable, équilibrée, permet de conserver l'attractivité financière de la charge de conseiller communal, tout en abolissant un privilège suranné.»

A propos...



## Un signe ?

Didier Burkhalter dirigera désormais le département des Affaires étrangères. Dans le sillage des Neuchâtelois Petitpierre, Graber, Aubert et Felber, Burkhalter répond à l'appel du large... Par analogie et depuis toujours, Neuchâtel est une terre d'accueil et d'intégration multiculturelle. Sa Capitale entretient tout naturellement de nombreux contacts au travers de jumelages et de réseaux, celui des «Neuchâtel du Monde», par exemple, créé à l'initiative de la ville japonaise de Sinshiro en 1998. Nul doute que le nouveau ministre des relations internationales s'en rappellera à certaines occasions, lui qui avait conduit alors la délégation de la Ville au pays du Soleil levant. Un engagement déjà reconnu pour marquer en lettres majuscules la volonté de Neuchâtel de s'ouvrir au monde et de partager ses expériences. Visionnaire Didier Burkhalter? Puisse-t-il étendre ses talents de rassembleur exprimés au niveau communal à l'échelon supérieur. L'avenir nous le confirmera. Une seule certitude, un engagement «pour le bien du pays».

Rémy Voirol

## Fêtes de fin d'année

Nez Rouge est à la disposition de la population du 22 au 31 décembre au N° de tél **0800 802 208**.

Par ailleurs, Nez Rouge recherche encore des bénévoles. Renseignements : [www.nezrouge-ne.ch](http://www.nezrouge-ne.ch)

## Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 12 au 18 décembre 2011

- Température extérieure moyenne : 4.5° C.
- Degrés-jours : 110.5 DJ.

**Renseignements complémentaires :**  
[www.ne.ch/Energie](http://www.ne.ch/Energie), **rubrique Climat-Consommation** ou au **Service de l'énergie et de l'environnement**, tél. **032 889 67 20**.

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

La Chancellerie communale met au concours, pour le 1<sup>er</sup> avril 2012, un poste d'

### employé-e polyvalent-e au Centre courrier à 100%

dont la mission comprendra, notamment, les tâches suivantes :

- Réception, tri et distribution du courrier et des colis
- Affranchissement du courrier de l'Administration communale
- Exploitation et gestion du Centre courrier
- Participation aux travaux opérationnels des scrutins populaires
- Divers travaux administratifs et pratiques de Chancellerie

Au bénéfice d'un CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, discret-e, organisé-e, précis-e et à l'aise dans les contacts avec le public, vous devrez être à même d'assimiler rapidement les différentes tâches inhérentes à la fonction et maîtriser les machines et outils spécifiques qui y sont liés.

Disponible et souple dans vos horaires de travail, vous êtes disposé-e à adapter ceux-ci afin que les tâches qui vous seront confiées soient effectuées avant et après les heures traditionnelles de bureau.

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de Rémy Voirol, chancelier, au 032 717 77 12 ou Bertrand Cottier, vice-chancelier, au 032 717 72 21.

Si cette offre vous intéresse, nous attendons votre postulation (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae et certificats) jusqu'au **vendredi 6 janvier 2012** à l'adresse suivante :

Ville de Neuchâtel  
Service des ressources humaines  
Faubourg de l'Hôpital 4  
2000 Neuchâtel

## Administration communale

### Horaire de fin d'année

#### Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1)

Les guichets seront fermés du vendredi 23 décembre 2011 dès 12 heures au lundi 2 janvier 2012 y compris.

#### Etat civil (fbg de l'Hôpital 2)

L'Office d'état civil sera fermé du vendredi 23 décembre 2011 dès 12 heures au lundi 2 janvier 2012 y compris.

## Offre d'emploi

Police  
Ville de  
Neuchâtel

Le Corps de Police de la Ville de Neuchâtel recherche afin de compléter ses effectifs de police de prévention et de proximité

### des aspirants-es assistants-es de sécurité pour la police de proximité

Votre mission consistera après une formation à effectuer des missions de prévention de proximité, de jour comme de nuit en ville de Neuchâtel.

Les personnes recherchées auront les aptitudes et le profil suivants :

- être capable de travailler de manière autonome ou en équipe avec des horaires irréguliers,
- savoir faire preuve d'initiative et de polyvalence,
- avoir une grande facilité d'écoute et de résolution des problèmes,
- maîtriser le français et les outils informatiques standards,
- âge souhaité : entre 18 et 30 ans,
- jouir d'une excellente condition physique,
- être au bénéfice d'un CFC ou d'un titre équivalent.

Nous vous offrons :

- une formation de base et continue,
- une activité orientée vers la population afin de répondre à ses attentes sécuritaires.

Désirez-vous donner une nouvelle orientation à votre carrière et relever de nouveaux défis? Souhaitez-vous exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique? Transmettez-nous alors votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au 13 janvier 2012 à l'adresse suivante :

Corps de Police de la Ville de Neuchâtel  
Cap J.-L. Francey  
Fbg de l'Hôpital 6  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du sergent-major Emanuel Testaz, formateur et remplaçant coordinateur de la brigade urbaine de la Police de la Ville de Neuchâtel au 032 722 22 22.

La chronique de...

# La place Pury (2)

Yves Demarta



Lors de ma chronique précédente, j'évoquais les maisons de la place Pury antérieures à celle-ci, qui donc ont côtoyé le Seyon avant 1843.

L'ancienne maison « Ostervald », apparaissant sur l'une des gravures Merian de 1642, longtemps propriété d'une famille venue à Neuchâtel au XV<sup>e</sup> siècle, a accueilli un premier Jean-Frédéric (1663-1747). Théologien réputé, pasteur à Neuchâtel durant 48 années, il fut l'auteur d'une version française marquante de la Bible. Le second Jean-Frédéric (1773-1850), ultime membre de cette famille éteinte, écrivain, graveur, éditeur, « fonctionnaire » pour raisons financières, a d'abord été un cartographe précurseur au talent immense. Il a collaboré à la préparation des premières cartes nationales Dufour et Siegfried. Il a surtout réalisé deux cartes de la Principauté de Neuchâtel : l'une, gravée en noir et blanc à l'échelle 1:96000, est parue en 1806. L'autre, levée de 1838 à 1845, au 1:25000, en couleurs, à la précision quasi moderne, très en avance sur son temps, est une véritable œuvre d'art.



Cette photographie inédite, proposée par André Roth, prise vers 1905, à la perspective trompeuse, montre la maison « Ostervald », les quatre immeubles orientaux remplacés entre 1908 et 1963, le tram de Boudry d'avant la numérotation des lignes TN de 1910 et le premier pavillon TN de 1902 installé devant la BCN.

Incontournable pour qui s'intéresse à l'évolution des sites géographiques neuchâtelois, elle a été rééditée en 1985, à l'initiative de la Nouvelle Revue neuchâteloise et de la Société de géographie.

Jean-Frédéric II vendit sa maison en 1800. En 1828, Samuel-Louis Jeanrenaud, appartenant à une dynastie de postiers, directeur des Postes neuchâteloises, la réédifia pour en faire l'immeuble actuel. De 1850 à 1895, elle

servit d'Hôtel des Postes devenues fédérales dès 1849, et dirigée de 1850 à 1903 par Paul-Emmanuel Jeanrenaud. On y accédait par un double escalier situé côté sud, proche d'une grande porte cintrée permettant aux diligences et fourgons postaux d'accéder à une cour intérieure : cour encore partiellement existante, serrée entre les magasins Payot, Newbag et Coop. L'ouverture de boutiques avec vitrines, après 1895, a modifié l'apparence du

bas de cette maison, qui a perdu ses balcons au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les noms de deux quais évoquent aujourd'hui Jean-Frédéric II et la famille postière Jeanrenaud.

Une troisième maison antérieure à 1843 demeure, quoique sensiblement modifiée : notamment en 1929, lorsqu'elle fut rehaussée d'un étage, et en 1964. Située à l'angle sud-ouest de l'entrée de la rue des Epancheurs, signalée en 1772, elle est occupée depuis près d'un siècle et demi par cinq ou six générations d'une famille Luther, opticiens à Neuchâtel depuis 1852. Le bâti-

ment qui lui est contigu, au sud, pourrait aussi être ancien.

D'autres bâtiments contemporains du Seyon ont disparu au XX<sup>e</sup> siècle, en particulier dans les années 60 et 70 : l'Hôtel du Soleil, à l'angle Flandres-Seyon, et l'ensemble des immeubles orientaux situés entre les rues de la Treille et des Epancheurs. Ils feront l'objet d'une prochaine présentation.

Y.D.

A travers l'histoire



Sise à la rue du Vieux-Châtel, la Villa Theresia a été construite vers 1845 par Léo Châtelain. En 1931, la communauté catholique de Neuchâtel la rachète pour ses activités. Le bâtiment abrite successivement un home, une pension de dames et de jeunes filles, le Département de l'instruction publique, avant de laisser la place à la Fédération catholique romaine et Caritas qui occupent aujourd'hui encore cet édifice (carte postale éditée par Braun & Cie, vers 1940, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Vincent Callet-Molin





**Offre d'emploi**

Police  
Ville de  
**Neuchâtel**

Le Corps de Police de la Ville de Neuchâtel recherche afin de compléter ses effectifs de l'équipe chargée du contrôle du stationnement

## un-e aspirant-e assistant-e de sécurité pour le contrôle du stationnement

Votre mission consistera après une formation à œuvrer dans le contrôle du stationnement en ville de Neuchâtel.

La personne recherchée aura les aptitudes et le profil suivants:

- être capable de travailler de manière autonome ou en équipe avec des horaires irréguliers,
- savoir faire preuve d'initiative et de polyvalence,
- maîtriser le français et les outils informatiques standards,
- âge souhaité: entre 18 et 30 ans,
- jouir d'une bonne condition physique.

Nous vous offrons:

- un contact avec la population,
- une formation de base et continue,
- une activité de contrôle de proximité de jour comme de nuit dans le domaine du stationnement,
- un engagement lors de manifestations dans le domaine de la régulation du trafic,
- des engagements occasionnels lors des campagnes de prévention et d'éducation routière.

Désirez-vous donner une nouvelle orientation à votre carrière et relever de nouveaux défis? Souhaitez-vous exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique? Transmettez-nous alors votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au 13 janvier 2012 à l'adresse suivante:

Corps de Police de la Ville de Neuchâtel  
Cap J.-L. Francey  
Fbg de l'Hôpital 6  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'adjudant Pierre Hobi, coordinateur du service du stationnement de la Police de la Ville de Neuchâtel au 032 722 22 22.

**Offre d'emploi**

Police  
Ville de  
**Neuchâtel**

Le Corps de Police de la Ville de Neuchâtel recherche afin de compléter ses effectifs dans le domaine de l'accueil et de l'administratif

## un-e aspirant-e assistant-e de sécurité pour son service de l'accueil et administratif

Votre mission consistera après une formation à accueillir au guichet ou téléphoniquement le public qui s'adresse à la Police de la Ville de Neuchâtel et de pouvoir effectuer des travaux administratifs en remplacement dans les différents services du Corps de Police.

La personne recherchée aura les aptitudes et le profil suivants:

- être capable de travailler de manière autonome ou en équipe avec des horaires irréguliers,
- savoir faire preuve d'initiative et de polyvalence,
- avoir une grande facilité d'écoute et de résolution des problèmes,
- maîtriser le français et les outils informatiques standards,
- âge souhaité: entre 18 et 30 ans,
- jouir d'une bonne condition physique,
- être au bénéfice d'un CFC commercial ou d'un titre équivalent.

Nous vous offrons:

- une formation de base et continue,
- une activité orientée vers le service à la population,

Désirez-vous donner une nouvelle orientation à votre carrière et relever de nouveaux défis? Souhaitez-vous exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique? Transmettez-nous alors votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) jusqu'au 13 janvier 2012 à l'adresse suivante:

Corps de Police de la Ville de Neuchâtel  
Cap J.-L. Francey  
Fbg de l'Hôpital 6  
Case postale 2813  
2001 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès M. Florent Laubscher, coordinateur du service de l'accueil au Corps de Police de la Ville de Neuchâtel au 032 722 22 22.

**Echos**

■ Vendredi dernier, le Conseil communal a été représenté par M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la santé et des affaires sociales, à l'inauguration officielle des nouvelles salles d'endoscopies de l'Hôpital neuchâtelois, site de La Chaux-de-Fonds.

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une usine 17, rue de Monruz, article 1488 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société G. et E. Bouille SA. Les plans peuvent être consultés du 16 décembre 2011 au 31 janvier 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture), d'un permis de construire pour la transformation d'une surface commerciale et la suppression d'une arcade: adaptation du projet: ouvertures supplémentaires en toiture et en façade et surélévation d'un volume de liaison (seules les modifications apportées au projet mis à l'enquête publique du 1.7 au 1.9.2011 peuvent faire l'objet d'opposition). Les plans peuvent être consultés du 16 décembre 2011 au 31 janvier 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la transformation d'une maison familiale et la création d'un canal de fumée et de fenêtres en toiture 15, chemin de Serroue, article 6149 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Caroline et Thomas Pilloud. Les plans peuvent être consultés du 16 décembre 2011 au 31 janvier 2012, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



## Programme cinéma pour la semaine du 21 au 27 décembre

### APOLLO 1 tél. 0900 900 920

#### HAPPY NEW YEAR

1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ve, di au ma 18h, ve, di 23h.  
Acteurs: Ashton Kutcher, Katherine Heigl.  
De Garry Marshall.

#### LE CHAT POTTÉ - 3D

4<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me au sa 15h, di au ma 15h45.  
**Apollo 2:** ve, di 23h.  
Acteurs: Antonio Banderas, Salma Hayek.  
De Chris Miller.

#### LE ROI LION - 3D

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF di au ma 13h45, lu 11h.  
De Roger Allers.

### APOLLO 2 tél. 0900 900 920

#### HUGO - L'INVENTION DE HUGO CABRET - 3D

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ve, di au ma 20h15, di au ma 15h30.  
Acteurs: Jude Law, Asa Butterfield, Chloe Moretz.  
De Martin Scorsese.

#### DES VENTS CONTRAIRES

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 18h15.  
Acteurs: Benoît Magimel, Audrey Tautou.  
De Jalil Lempert.

#### HAPPY FEET 2 - 3D

3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF di au ma 13h30.  
De George Miller.

#### INTOUCHABLES

8<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF lu 10h45.  
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.  
De Eric Toledano.

### APOLLO 3 tél. 0900 900 920

#### LE HAVRE

1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF me au ve, di au ma 18h30, 20h30.  
Acteurs: André Wilms, Kati Outinen, Jean-Pierre Darroussin.  
De Aki Kaurismäki.

#### HYSTERIA - OH MY GOD !

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ma 16h.  
Acteurs: Maggie Gyllenhaal, Hugh Dancy, Jonathan Pryce.  
De Tanya Wexler.

#### IN TIME

5<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF ve, di 22h45.  
Acteurs: Justin Timberlake, Amanda Seyfried, Olivia Wilde.  
De Andrew Niccol.

#### LES NEIGES DU KILIMANDJARO

5<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF di au ma 13h45.  
Acteurs: Jean-Pierre Darroussin, Ariane Ascaride.  
De Robert Guediguian.

#### MARC RISTORI - D'UNE SECONDE À L'AUTRE

2<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF lu 11h.  
Acteurs: Marc Ristori.  
De Benjamin Tobler.

### ARCADES tél. 0900 900 920

#### MISSION IMPOSSIBLE - PROTOCOLE FANTÔME

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ve, di au ma 17h45, 20h30, ve, di 23h15.  
Acteurs: Jeremy Renner, Tom Cruise.  
De Brad Bird.

#### ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
VF me au ma 15h45, di au ma 13h45, lu 10h30.  
Acteurs: Jason Lee, Justin Long.  
De Mike Mitchell.

### BIO tél. 0900 900 920

#### A DANGEROUS METHOD

1<sup>re</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, di au ma 18h15, 20h30.  
Acteurs: Michael Fassbender, Keira Knightley, Viggo Mortensen.  
De David Cronenberg.

#### LE TABLEAU

2<sup>e</sup> semaine. Pour tous sug. 7 ans.  
VF me au ma 14h30.  
De Jean-François Laguionie.

#### CARNAGE

3<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 12 ans.  
VF me, ve au lu 16h30, ve, di 22h45.  
VO angl. s-t fr/all. je, ma 16h30.  
Acteurs: Kate Winslet, Christoph Waltz.  
De Roman Polanski.

### REX tél. 0900 900 920

#### LA DÉLICATESSE

1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 10 ans.  
VF me au ve 15h45, me au ve, di au ma 20h45, sa au ma 15h.  
Acteurs: Audrey Tautou, François Damiens.  
De David Foenkinos.

#### THE LADY

4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ve 18h, di au ma 17h30.  
Acteurs: Michelle Yeoh, David Thewlis.  
De Luc Besson.

#### LES LYONNAIS

3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF ve, di 23h.  
Acteurs: Gérard Lanvin, Tchéky Karyo, Daniel Duval.  
D'Olivier Marchal.

### STUDIO tél. 0900 900 920

#### INTOUCHABLES

8<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me au ma 15h15, me au ve, di au ma 17h45, 20h30, ve, di 23h.  
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.  
De Eric Toledano.



## Agenda pratique

### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

### Urgences santé

**et ambulance:** 144.

### Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

### Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi**, (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, mardi au vendredi de 10h à 18h, samedi de 9h à 12h. *Ludothèque*, mardi et jeudi de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

**Boutique d'information sociale**, (rue St-Maurice 4), ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, tél. 032 717 74 12, fax 032 717 74 19, e-mail: Boutique.Information.Sociale@ne.ch

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

## NOMAD maintien à domicile

### Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

## Les services religieux

### Paroisse réformée évangélique

**Cultes du samedi 24 (veille de Noël) et dimanche 25 décembre (Noël)**

#### Sud:

**Collégiale:** sa à 23h, culte avec sainte cène. Di à 10h, culte avec sainte cène, baptêmes.

**Temple du Bas:** je à 10h, méditation, salle du refuge. Di à 9h, Gottesdienst.

#### Nord:

**Érmitage:** chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

**Valangines:** di à 9h30, culte avec sainte cène.

#### Est:

**La Coudre:** temple ouvert en journée pour le recueillement.

**Maladière:** sa à 18h, culte avec sainte cène, paroles et cantiques de Noël.

#### Ouest:

**Serrières:** sa à 23h, culte avec sainte cène. Di à 10h15, culte avec sainte cène.

**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde:** 25 Dezember 9 Uhr, Weihnachten, Temple du Bas, Neuchâtel, Abendmahl.

### Eglises catholiques romaines

**Notre-Dame:** sa 24 à 17h, messe des familles, à minuit, messe. Di à 10h messe et à 18h, messe en portugais. Sacrement du pardon, sa 11h-12h à Notre-Dame.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 24h, messe de minuit.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.

**La Coudre, Saint-Norbert:** sa 24 à 22h, messe. Di 25 à 17h, messe selon le rite Sainte Pie V.

**Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:** célébration œcuménique de Noël à 10h.

**Mission italienne:** pas de messe.

**Mission espagnole:** pas de messe.

**Mission portugaise:** di 25 à 18h, à Notre-Dame.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-Vattel): sa 24 à 24h, messe de minuit avec le chœur de Noël ad hoc à La Chaux-de-Fonds. Di 25 à 18h, messe du jour de Noël.

## Impressum

**Editeur:**  
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Direction:**  
Rémy Voirol, chancelier

**Rédaction:**  
Patrice Neuenschwander, journaliste  
Aline Botteron, journaliste  
Anne Kybourg, journaliste

**Illustration:**  
Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:**  
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

**Contact:**  
• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

**Internet:**  
www.neuchatelville.ch

**Mise en page:**  
Cathy Ecabert

**Impression:**  
Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

**Tirage:**  
22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... l'ensemble Flûor anime la fête



# Neuch - Reveillonne

creas-neuch vous souhaite la Bienvenue

**Le 31 décembre 2011**

**A l'Hôtel de Ville de Neuchâtel**

De 14h à 17h00 Activités Enfants

De 19h à 23h00 Ambiance Familiale

**Buffet- Musique-Concert-Jeux-Animations**

Réservations / Questions / Participations 078 809 49 44



Le nouvel évêque du diocèse, Mgr Charles Morerod, a présidé dimanche la messe à Neuchâtel

# Internet, pour un dialogue sur la foi

Une semaine après son ordination, le nouvel évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Charles Morerod, était dimanche à Neuchâtel. Après avoir présidé la messe en la Basilique Notre-Dame devant une assemblée nourrie, le dominicain fribourgeois de 50 ans a pris part à la fête de Noël de la Mission catholique italienne. Rencontre avec un homme plein d'esprit et d'humour, qui veut ouvrir un espace de dialogue sur le catholicisme sur le site internet du diocèse.

## Comment voyez-vous votre rôle d'évêque ?

Comme vous le savez, je suis dominicain et le nom officiel de notre ordre est «Frères Prêcheurs». Je continue à prêcher, mais d'une autre manière.

## Avez-vous déjà des projets pour le diocèse ?

J'ai l'intention de développer le site internet du diocèse et de le rendre interactif. Les gens pourront poser des questions sur la foi et trouver des réponses. L'idée m'a été suggérée par un site protestant québécois, que j'ai découvert en lien sur le site d'une paroisse réformée romande. En lisant les interventions, j'ai constaté que beaucoup de monde posait des questions sur les positions de l'Eglise catholique. On leur répondait que ce n'était pas aux protestants qu'il fallait



La Basilique Notre-Dame était pleine dimanche pour la messe présidée par Mgr Charles Morerod.

le demander, mais que les catholiques diraient probablement ceci ou cela. Quant au reste, j'attends de découvrir un peu mieux le diocèse.

## Les bancs des Eglises se vident. Que faire pour les regarnir ?

Je n'ai pas de potion magique qui d'un coup fasse entrer les gens dans l'Eglise. Mais ce que j'ai pu constater en enseignant pendant des années à des étudiants venant d'une centaine de pays différents, c'est que là où la foi est joyeuse et pas trop problématique, cela favorise sa diffusion. Cela implique aussi de faire en sorte que les conditions de travail des prêtres ne soient pas trop difficiles, car s'ils sont fatigués – et ils ont des raisons de l'être – c'est plus ardu pour eux de transmettre cette joie.

## Le diocèse est également confronté à un manque de prêtres. Comment éveiller de nouvelles vocations ?

Quand on parle avec de jeunes prêtres et séminaristes, un point commun se dégage. Tous disent que ce qui les a confortés dans leur vocation, ce qui a provoqué chez eux un déclic, c'est d'avoir rencontré des prêtres heureux.

Raison de plus pour faire en sorte que les conditions de travail des prêtres, déjà pas nombreux, ne soient pas trop difficiles.

## Ne faudrait-il pas lever le célibat des prêtres ?

Ces douze derniers mois, j'ai visité quatre séminaires aux Etats-Unis, comptant chacun entre 100 et 200 séminaristes. Dans ces endroits, on leur dit qu'être prêtre implique un sacrifice, le célibat, mais qu'on peut le vivre bien, que c'est beau. On présente quelque chose de difficile comme faisant partie de ce qui est attrayant. Alors que si on s'adresse aux gens qui pensent à devenir prêtre en leur disant qu'il vaudrait mieux que les choses soient autrement, on les décourage.

## Quelle est votre position sur l'ordination des femmes ?

Jean-Paul II disait à propos de l'ordination des femmes qu'il n'avait pas le pouvoir de changer. Pourquoi disait-il cela ? Parce que Jésus, qui a changé pas mal de choses, qui n'est pas du tout un personnage conventionnel et qui avait toujours des femmes dans son entourage – on le lui a reproché d'ailleurs – n'a pris que des hommes parmi ses apôtres. On ne sait pas pourquoi. Sans doute a-t-il constaté les complémentarités et différences entre les hommes et les femmes. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons faire que ce que nous avons reçu. En d'autres termes, nous n'inventons pas notre religion.

## Quel regard portez-vous sur la commission «SOS prévention» instituée par feu Mgr Genoud face aux révélations d'abus sexuels par des prêtres dans le diocèse ?

C'est une excellente initiative. Je suis très heureux qu'il y ait une commission, laïque pour l'essentiel, dont la règle est de se mettre en contact avec la justice de l'Etat. Ce n'est pas toujours possible, parce que certains délits sont prescrits ou pas considérés comme des délits par la justice de l'Etat. Dans l'Eglise en revanche, ils ne sont pas prescrits ou sont tout au moins considérés comme des problèmes moraux. Il y a déjà là discernement.

## En cette veille de Noël, qu'aimeriez-vous dire aux Neuchâtelois, quelle que soit leur confession ?

Joyeux Noël ! Ce qui n'est pas évident pour tout le monde, car pour beaucoup, Noël est une fête pénible. La plupart des gens en gardent un bon souvenir de leur enfance et ceux qui sont seuls souffrent. Je pense qu'il faut être attentif aux personnes seules à Noël et leur faire signe. C'est une période où il y a beaucoup de dépressions et de suicides.

*Aline Botteron*



«Pour moi, vivre c'est le Christ»: c'est la devise du nouvel évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, qui englobe également Neuchâtel.



## Entre Fribourg et Rome

Né en 1961 à Riaz, Charles Morerod a passé ces quinze dernières années à Rome. Il a enseigné la théologie puis la philosophie à l'Université Pontificale Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum), avant d'en devenir le recteur en 2009. La même année, le Pape le nomme secrétaire général de la Commission théologique internationale et consultant à la Congrégation pour la doctrine de la foi. Charles Morerod a également enseigné cinq ans à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, dont il était auparavant l'aumônier. Il a été ordonné prêtre en 1988 à la paroisse Saint-Paul à Genève, où il a officié deux ans comme diacre puis vicaire. (ab)